



Rapport de Gestion de la Municipalité de



Exercice 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Corsier-sur-Vevey du 1^{er} juillet 2016 (art. 94)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2017.

I. GENERALITES

1-1 L'année 2017 a connu son troisième printemps et été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Il a fait très chaud, surtout en début d'été avec une vague de chaleur de 5 jours lors de la deuxième quinzaine de juin. Les températures des mois de février et octobre ont également été nettement au-dessus de la normale.

Cette chaleur a été accompagnée par l'un des hivers 2016/2017 les moins enneigés et un milieu d'automne extrêmement sec. Le mois de janvier a été l'un des plus froids depuis ces 60 dernières années, mais très ensoleillé.

Les températures douces en mars et au début du mois d'avril ont favorisé et accéléré le développement de la végétation. Les arbres fruitiers ont fleuri 16 à 18 jours plus tôt que la moyenne, mais les fortes gelées de la nuit du 20 au 21 avril ont fait des ravages notamment aux arbres fruitiers en floraison et dans la vigne.

1-2 Le personnel communal a vendangé la vigne communale le samedi 7 octobre par beau temps. 997 kg de raisin chasselas sondés à 80 degrés Oechslé, ainsi que 257 kg de Gamaret (rouge) sondés à 99 degrés Oeschlé et 350 kg de Garanoir (rouge), sondés à 97 degrés Oechslé, ont été récoltés à cette occasion.

II. CONSEIL COMMUNAL

2-1 M. Hervé Liniger a assuré la présidence du Conseil communal jusqu'au 30 juin suivi par M. Patrick Groux à partir du 1^{er} juillet (début de la nouvelle législature). Mme Christine Cuénod-Cochard a assumé le secrétariat. M. Marko Milosavljevic a assumé le poste d'huissier jusqu'en avril suivi par Mme Fabia Guérin dès le mois de septembre.

2-2 Le Conseil communal a tenu 4 séances : les 3 avril, 19 juin, 25 septembre et 11 décembre 2017.

Les préavis et rapports suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

- Préavis no 01/2017 – Demande de crédit pour la 1^{ère} étape de remise en état des chemins agricoles type AF (Améliorations foncières)
- Rapport no 01/2017 – Réponse au postulat de Mme Danielle Petitat, déposé le 15 février 2016, demandant à la Municipalité de mettre en place une reconnaissance des habitants de la commune qui mettent en valeur la communauté de Corsier par leurs activités sportives, artistiques, culturelles et économiques
- Rapport no 02/2017 – Réponse au postulat de Mme Jocelyne Henry-Baudois, déposé le 12 décembre 2016, demandant à la Municipalité d'établir un plan de remboursement de la dette communale qui devra être tenu à jour et présenté régulièrement au Conseil communal
- Rapport no 03/2017 – Réponse au postulat de Mme Jessica Ribeiro, déposé le 12 décembre 2016, demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité d'ouvrir l'accès à la déchetterie communale de Vevey aux habitants de l'avenue Reller et du chemin Vert domiciliés à Corsier-sur-Vevey
- Rapport no 04/2017 – Réponse au postulat de M. André Goy, déposé le 12 décembre 2016, demandant à la Municipalité d'améliorer l'attractivité du site Internet communal
- Préavis no 02/2017 – Rapport de gestion de la Municipalité et comptes communaux 2017
- Préavis no 03/2017 – Demande de crédit supplémentaire pour les travaux de réaménagement du village
- Préavis no 04/2017 – Arrêté d'imposition pour l'année 2018
- Rapport no 05/2017 – Réponse au postulat de M. Eros Gentilini, déposé le 5 septembre 2016, intitulé « Planification Energétique Territoriale »
- Préavis no 05/2017 – Budget communal 2018.

La course annuelle, organisée conjointement avec la Municipalité et le personnel communal, a eu lieu le vendredi 29 septembre 2017. Son but était une sortie en Valais, en particulier la visite guidée de la Fondation Pierre Arnaud à Lens, ainsi que de la vieille ville de Sion dans l'après-midi. Le repas de midi a été pris au restaurant Damien Germanier à Sion.

III. VOTATIONS, ELECTIONS

3-1 Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le greffe municipal, des votations et élections suivantes :

12 février

Votation fédérale :

- Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération
- Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération
- Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)

Votation cantonale :

- Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

30 avril

Votation cantonale :

- Election du Grand Conseil
- Election du Conseil d'Etat (1^{er} tour)

21 mai

Votation fédérale :

- Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

Votation cantonale :

- Election du Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

24 septembre

Votation fédérale :

- Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire »)
- Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée
- Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

IV. MUNICIPALITE

4-1 L'organisation de la Municipalité s'est présentée comme suit :

M. Franz Brun, syndic

Administration, Finances & Territoire

Administration générale
Finances
Informatique
Police des constructions
Aménagement du territoire
Comité de Direction du BTI
Fondation Doret
SAF des Côtes-de-Fenil
CORAT
Agglomération

Mme Ursula Bucher, municipale

Santé, Social, Tourisme & Culture

Santé publique
Services sociaux
Cantine scolaire / Ondine
Garderies
Tourisme
Culture
Economie
Commission de salubrité
Naturalisation
Fondation Chaplin,
Fondation Haefeli-Meylan
Conservatoire

M. Bernard Schär, municipal

Education, Jeunesse, Sociétés & Sports

Association scolaire
Jeunesse
Sociétés locales
Société de Développement
Sports
Délégué au SIGE
Développement durable

M. Philippe Goletta, municipal
Vice-syndic 2017-2018

Eaux & Travaux

Gestion des eaux et épuration
Services publics
Comité de direction du SIGE

Mme Arianne Rouge, municipale

Sécurité & Cultes

ASR (Police, SDIS, ORPC, Ambulances)
Cultes
Naturalisation
SAF des Côtes de Fenil

M. Pierre-André Debétaz, municipal
Vice-syndic 2016-2017

Bâtiments, Circulations & Transports

Bâtiments communaux
Circulations
Commission de salubrité
Transports publics

M. Michel Ceppi, municipal

Voirie & Environnement

Routes et chemins

Voirie

Vigne communale

Gestion des déchets / déchèteries

Cimetières

Forêts

Délégué à la SATOM

V. MUNICIPALITE, ACTIVITE EN 2017

5-1 La charge des municipaux, ressortant de l'année écoulée, se présente comme suit :

Une part fixe correspondant à la fois à la responsabilité de la charge publique, à l'analyse des dossiers et à la participation aux séances hebdomadaires de la Municipalité, ainsi qu'à la participation aux séances du Conseil communal (pour mémoire cette part est rémunérée sous la forme d'une indemnité fixe versée 12 fois à laquelle s'ajoute un droit aux vacances de 10.64%).

Une part variable payée sous forme de «vacations» dont le tarif horaire a été fixé à CHF 50.00 auquel s'ajoute également un droit aux vacances de 10.64%. En 2017, 2'314 vacations ont été versées pour les 7 municipaux, dont 718 au syndic, ce qui représente une moyenne de 266 heures annuelles pour les autres membres de la Municipalité. Pour mémoire, en 2016, le total des vacations s'était élevé à 2'385 dont 874 pour la fonction de syndic.

5-2 **Grefe municipal**

Le traitement des dossiers a donné lieu à la rédaction de 1'223 lettres (1'179 en 2016) par le Greffe municipal. Le courrier électronique, bien que non quantifié, est devenu prépondérant et un nombre conséquent d'e-mail a été géré par l'administration communale. Le registre des procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité comprend 286 pages (266 en 2016). S'ajoutent à cela, les procès-verbaux des séances spéciales, la rédaction des préavis, rapports, circulaires, avis dans les journaux, permis de construire, l'organisation des élections et votations, la tenue du registre civique, l'administration des immeubles et jardins communaux, la gestion du personnel, la location des salles communales, la réception et la diffusion du courrier en interne et aux municipaux, le classement et l'archivage.

5-3 **Corsiéran**

Cinq numéros ont été distribués en février, avril, juillet, octobre et novembre. Le Greffe municipal rédige ou corrige les textes à faire paraître ; il assure le tirage et la distribution du Corsiéran. Le site www.corsier-sur-vevey.ch permet de visionner les derniers numéros édités.

VI. PERSONNEL COMMUNAL

6-1 En 2017, l'état nominatif du personnel était le suivant :

Greffé municipal	M. Benoît Demierre Mme Magali Décosterd à 80% Mme Fabia Guérin à 80 % Mme Viviane Davaz à 40 % M. Thomas Millasson, apprenti dès le 7 août
Bourse communale	M. Benoît Demierre Mme Maria Dolores Abella à 70 %
Office de la Population	Mme Gina Delafontaine Mme Maria Dolores Abella (remplacements)
Service de voirie	M. Pierre-Yves Maison M. Oscar Bloch à 50 % M. Alexandre Chaudet M. Jorge Fernando De Oliveira Lopes M. Ljubisav Stevanovic M. Béat Tâche, employé à l'heure M. Christophe Décosterd, employé à l'heure
Intendant des bâtiments	M. Yvan Schmid
Concierges	M. Christian Jaquier Mme Helena Ferreira à 75 % M. Patrick Truan à 50 % M. Raphaël Susa M. Jérémy Pfefferlé, apprenti M. Cédric Corthésy, apprenti
Concierges auxiliaires (employés à l'heure) :	
<i>Ecoles</i>	Mme Claudine Juillard Mme Martine Berchem
<i>Ondine</i>	Mme Jacqueline Denis
<i>Salles (Château 2 & C.C).</i>	Mme Béatrice Chollet
<i>Pavillon scolaire En Meruz</i>	Mme Corinne Bonjour
<i>Immeuble rue Centrale 3</i>	M. Raphaël Susa
<i>Immeuble Meruz 10</i>	Mme Christiane Mayor
<i>Collège des Monts</i>	Mme Patricia Rizzo
<i>Chapelle des Monts</i>	Mme Janine Rüfenacht
<i>Temple</i>	Mme Jacqueline Denis
<i>Locaux publics</i>	M. Béat Tâche
Organistes	
<i>Temple et Chapelle des Monts</i>	M. Michel Bignens
<i>Chapelle des Monts</i>	M. Peter Braganza

Personnel du Bureau technique intercommunal

A consulter dans le rapport d'activité du BTI en 2017 (page 23 des annexes au présent rapport).

VII. AFFAIRES SOCIALES

7-1 La commune a versé les contributions suivantes à l'Etat et aux institutions ci-après :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Subventions communales versées à des Institutions communales ou régionales	758'142.10	783'204.20
Polyval	1'000.00	1'000.00
Préparation à la retraite	1'701.50	1'713.50
Passeport-Vacances	1'779.45	1'150.00
RAS - Buts optionnels	19'171.50	23'458.90
Commission prévention Riviera	3'403.00	3'427.00
Garderie/Jardin d'enfants La Clef des Champs	0.00	8'500.00
Garderie/Jardin d'enfants La Souris Verte	14'500.00	14'500.00
Réseau REVE	530'232.65	561'090.75
Garderie/Jardin d'enfants La Tourmaline	2'000.00	2'000.00
Ondine (cantine scolaire)	184'354.00	166'364.05
Subventions communales versées à des Institutions cantonales	2'661'386.80	2'667'776.05
Participation à la facture sociale	2'321'072.00	2'336'997.00
Société Vaudoise de Probation	650.00	650.00
Asante Sana (AVASAD)	318'711.00	305'370.00
Fondation accueil de jour	17'015.00	17'135.00
Inspectorat du Travail	3'938.80	7'624.05
Fonds social	+ 314.15	-1'470.45
Total net des mouvements		

7-2 **Agence intercommunale d'assurances sociales de La Tour-de-Peilz**

Le rapport de l'agence intercommunale d'assurances sociales est consultable sur le site www.arasriviera.ch.

7-3 **Nonagénaires**

7 personnes ont eu 90 ans et ont été fêtées par la délégation municipale :

M. Serge Zwahlen	Sous les Terreaux 1	1804 Corsier-sur-Vevey
Mme Marianneli Debétaz	Ch. de la Côte Rouge 8	1804 Corsier-sur-Vevey
Mme Elisa Diserens	Av. Reller 40 / 34	1804 Corsier-sur-Vevey
Mme Rachel Yersin	Ch. Sur le Crêt 9	1804 Corsier-sur-Vevey
Mme Erna Schenker	Rte de Châtillon 10	1804 Corsier-sur-Vevey
Mme Nelly Karlen	Rte de l'Esplanade 19	1804 Corsier-sur-Vevey
Mme Jacqueline Monachon	Av. Reller 40	1804 Corsier-sur-Vevey

VIII. TERRITOIRE, BATIMENTS, TRANSPORTS & DEVELOPPEMENT DURABLE

8-1 Police des constructions

Examen de projets en relation avec l'application des dispositions légales et réglementaires en la matière (voir le rapport d'activité du BTI, pages 15 et suivantes des annexes au présent rapport).

8-2 Aménagement du territoire communal

De nombreux dossiers ont été traités durant l'année, dont les principaux sont énumérés ci-après.

8-3 Aménagement du village

La réalisation de l'îlot situé à l'entrée du village, à l'intersection avec le chemin Vert (Commune de Vevey) s'est terminée à mi-mars. Tous les autres travaux d'infrastructures se sont terminés dans la foulée. La pose des enrobés au carrefour Terreaux/Jaman a été effectuée durant les vacances de Pâques du 10 au 23 avril. Les tapis de finition et le marquage de la place du Châtelard et du carrefour Terreaux/Jaman ont été réalisés durant les vacances d'été. L'inauguration officielle du nouvel aménagement du village a eu lieu le vendredi 25 août 2017, à 17h00, sur la Place du Temple.

8-4 Carrefour de la Chaux

Le chantier du carrefour de la Chaux a débuté le 18 avril 2017. Le rond-point est terminé et les travaux se poursuivent jusqu'en avril 2018.

8-5 Route de Fenil

Les travaux de la route de Fenil, sous le pont de l'autoroute, se sont déroulés comme prévu. L'estacade a été dégagée et un échafaudage a été posé pour permettre les travaux d'hydrodémolition. Ces derniers ont permis d'éliminer le béton qui a été attaqué par le sel de déneigement et de pouvoir poser un béton sain par-dessus.

8-6 Déchèterie de la Planie

La déchèterie de la Planie a été réaménagée. Les travaux ont été réalisés dans les délais et sans mauvaises surprises.

8-7 Remplacement d'une conduite d'eau – Secteur Nant

Suite à de multiples fuites, le SIGE a effectué des travaux d'urgence afin de remplacer l'ancienne conduite d'eau assurant la défense incendie du secteur de Nant, datant de 1952. Une conduite en polyéthylène de 160 mm répondant aux exigences pour la défense incendie a été posée.

8-8 Assainissement trottoir en encorbellement - Route de Fenil

Le chantier s'est bien déroulé sans mauvaise surprise. Une fois la structure stabilisée, la couche définitive de l'enrobé a été appliquée.

8-9 Parking pour autocars aux Omballes (Musée Chaplin)

La place pour le parcage des autocars a été goudronnée, un marquage au sol pour la disposition des véhicules a été tracé et des panneaux de signalisation ont été installés.

8-10 **Commission consultative circulation (C³)**

Cette Commission est composée de Mme Valérie Rapsode, M. Xavier Fonjallaz et M. Steven de Palézieux. Elle était convoquée le 1^{er} novembre 2017 avec MM. Hertzseisen et Volpe de l'Association Sécurité Riviera ainsi qu'avec le bureau MCR & Associés Sàrl, concernant l'avancement du projet de réfection et requalification de la route de Châtel-St-Denis.

8-11 **Commission consultative d'urbanisme**

Cette Commission est composée de M. Jean-Martin de Giorgi, M. Agostino Lanzillotta, M. Cédric Desmet et Mme Christine Cuénod-Cochard (hors Conseil communal). Elle s'est réunie à une reprise le 25 avril 2017, concernant le projet de démolition de bâtiments et construction de plusieurs immeubles sur la parcelle no 1182, à la route de Fenil no 5.

8-12 **Occupation des salles communales**

La statistique d'occupation est la suivante :

<u>Salles</u>	<u>Nombre d'occupation</u>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Grande salle – Locations	111	65
Salle de Château 2	151	132
Salle du Conseil communal	112	140
Pavillon Chaplin	108	101
Rotonde	49	44
Four banal	31	22

8-13 **Immeubles communaux**

Au vu des variations minimales du coût de la vie et du taux hypothécaire, les loyers des immeubles communaux n'ont pas été modifiés en juillet 2017.

8-14 **Commission consultative Agenda 21**

Cette nouvelle Commission a été créée dès le début de législature 2016-2021 afin de favoriser le développement durable dans la commune. Elle est composée de M. Romain Gabriel, Mme Martine Meier, M. Klaus Fietze et M. Bernard Savoy (hors Conseil communal). Cette Commission s'est réunie à plusieurs reprises pour définir des idées, des stratégies et dispose désormais d'un bilan établi par la Municipalité au moyen d'un profilographe réalisé par la société Bio-Eco. Le profilographe est un outil de diagnostic destiné à identifier et évaluer les forces et les faiblesses d'une commune du point de vue du développement durable. La Commission – avec la collaboration de la société de Développement – a mis sur pied le 9 septembre 2017, la projection du film « Demain », puis des séances d'informations afin de sensibiliser les habitants au développement durable. A la suite de ces séances, le collectif « Demain à Corsier » (DAC) a été créé.

IX. VOIRIE

9-1 Nous récapitulons ci-après le tonnage des ordures et autres déchets ramassés (hors déchèterie de Praz-Libon), ainsi que les charges financières pour la commune.

		2017	2016	Variation 2017/2016
TOTAL RECAPITULATIF				
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	900'134	974'300	-7.61%
CHF	Transport	227'626	241'735	-5.84%
CHF	Elimination	84'273	79'206	6.40%
DECHETS MENAGERS				
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	511'370	523'300	-2.28%
CHF	Transport	105'052	110'248	-4.71%
CHF	Elimination	68'403	63'055	8.48%
DECHETS VEGETAUX				
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	98'650	121'510	-18.81%
CHF	Transport	42'225	44'312	-4.71%
CHF	Elimination	13'154	13'421	-1.99%
VERRE				
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	93'884	107'530	-12.69%
CHF	Transport	23'691	26'995	-12.24%
CHF	Elimination	5'568	6'553	-15.03%
CHF	Rétrocession	-5'871	-6'729	-12.75%
PAPIER				
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	193'190	217'370	-11.12%
CHF	Transport	55'772	58'955	-5.40%
CHF	Elimination	3'019	2'906	3.88%
FERRAILLE				
<i>Kg</i>	<i>Quantité</i>	3'040	4'590	-33.77%
CHF	Transport	887	1'224	-27.59%
CHF	Elimination	0	0	0.00%
STATISTIQUES p/habitant				
	Nbre d'habitants	3'396	3'403	
<i>Kg</i>	<i>Qté de déchets p/habitant</i>	265	286	-7.42%
CHF	Coût brut p/habitant	92	94	-2.62%
CHF	Coût brut p/tonne	347	329	5.19%

9-2 L'équipe actuelle de voirie se compose de 4,5 employés, le demi-poste étant réservé à l'employé chargé de la surveillance de l'emplacement pour conteneurs du Parc Chaplin. On compte également deux employés auxiliaires à l'heure.

9-3 Les tâches essentielles de la voirie sont les suivantes :

- entretien des routes et chemins communaux, dont le réseau est important surtout aux Monts-de-Corsier (environ 30 km) ;
- entretien de tronçons de routes cantonales, suite au transfert de ces travaux de l'Etat aux communes ;
- entretien des surfaces vertes au village, en particulier au parc Chaplin et certaines parcelles communales ;
- ornementation florale de l'ensemble de la commune et arrosage ainsi que taille des arbres ;
- entretien des cimetières, des fontaines et des emplacements pour conteneurs ;
- ramassage des déchets encombrants, vidange des corbeilles à déchets et autres poubelles communales ;
- déneigement des routes et chemins communaux, fraisage des amas de neige sur les trottoirs, rues et places ainsi que pose et dépose de pare-neige aux Monts-de-Corsier ;
- contrôle périodique et entretien des ruisseaux, coulisses, regards, grilles, réserves incendie, afin d'assurer l'écoulement des eaux ;
- gestion du matériel de signalisation ainsi que mise en place ;
- affichage au pilier public des Monts-de-Corsier (Hautigny).

9-4 Le Service de voirie dispose de véhicules pour les diverses opérations décrites précédemment, tels que :

- véhicule Transporter Lindner Unitrac 95, acquis en novembre 1999, utilisé pour le déneigement, l'épavage et l'entretien des routes et chemins ;
- véhicule Lindner Unitrac 102L acheté en 2013 et utilisé pour toutes sortes de transports ainsi que pour le déneigement ;
- tracteur John Deere acheté en 2005 et utilisé pour le fauchage et l'entretien du parc communal et des surfaces vertes, équipé d'une remorque ainsi que d'une citerne de 800 litres permettant l'arrosage de toute l'ornementation florale du village ;
- véhicule léger Isuzu D-Max, acquis en mai 2008, utilisé pour tous types d'interventions et de transports ;
- diverses machines à main telles que fraiseuse à neige, tondeuse à gazon, saleuse, gravillonneuse à tracter, et chariot électrique L3T.

Il faut d'autre part rappeler qu'un tracteur privé, équipé d'une lame à neige et conduit par son propriétaire, participe au déneigement des routes et chemins aux Monts-de-Corsier, à la demande de la commune.

9-5 **Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »**

Le rapport d'activité et les comptes 2017 de la déchèterie de Praz-Libon se trouvent dès la page 5 des annexes au présent rapport.

X. TRAVAUX

- 10-1 Le rapport d'activité du Bureau technique intercommunal (BTI) et les comptes 2017 se trouvent dès la page 11 des annexes au présent rapport.

XI. OFFICE DE LA POPULATION

Le guichet de l'Office de la population est ouvert les :

Lundi	08h00 à 12h00	14h00 à 19h00
Mercredi	fermé	
Mardi à vendredi	08h00 à 12h00	14h00 à 16h30

11-1 Statistique fédérale de la population

Depuis 2011, c'est le registre cantonal des personnes (RCPers) qui est utilisé pour la statistique annuelle de la population et le registre SYMIC de l'Office fédéral des migrations pour la population étrangère.

11-2 Evolution de la population de 2013 à 2017 (selon statistique fédérale)

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Suisses	2208	2256	2257	2250	2253
Etrangers	1092	1137	1170	1153	1143
Total	3300	3393	3427	3403	3396

Ces 3396 (3403) habitants se répartissent comme suit :

- 2485 (2507) habitants à Corsier
- 847 (828) habitants aux Monts-de-Corsier
- 64 (68) habitants à Fenil

Durant l'année 2017 :

- 235 personnes ont emménagé dans notre commune, alors que, dans le même laps de temps, notre village a vu le départ de 311 habitants ;
- 29 changements d'adresse ont été effectués dans la commune ;
- 35 naturalisations ont abouti (ressortissants des pays suivants : Italie, France, Belgique, Portugal, Espagne, Allemagne, Philippines, Togo, Macédoine, Canada, Etats Unis d'Amérique, République Tchèque et Irak) ;
- 31 mariages, 8 divorces ainsi que 9 séparations ont été enregistrés.

Nous avons aussi eu le bonheur d'enregistrer 28 naissances (16 garçons et 12 filles) et avons dû constater 21 décès (14 hommes et 7 femmes).

11-3 Population résidante permanente au 31.12.2017

	Population suisse		Population étrangère		Total
Corsier-sur-Vevey	2253	(66.34%)	1143	(33.66%)	3396
Blonay	4767	(77.10%)	1416	(22.90%)	6183
Chardonne	2222	(76.07%)	699	(23.93%)	2921
Corseaux	1660	(72.52%)	629	(27.48%)	2289
Jongny	1152	(74.37%)	397	(25.63%)	1519
La Tour-de-Peilz	8141	(69.11%)	3638	(30.89%)	11779
Montreux	14236	(53.41%)	12417	(46.59%)	26653
St-Légier-La Chiésaz	3853	(74.57%)	1314	(25.43%)	5167
Vevey	11353	(57.25%)	8476	(42.75%)	19829
Veytaux	574	(65.98%)	296	(34.02%)	870

11-4 **Attestations et divers**

L'Office de la population a procédé à l'établissement de 146 cartes d'identité.

11-5 **Frontaliers**

175 (167) frontaliers travaillent à Corsier. 117 sont employés chez Merck Serono SA et les 58 autres dans différentes PME de notre commune.

11-6 **Demandeurs d'asile**

12 demandeurs d'asile séjournent à Corsier au 31 décembre 2017. L'Office de la population procède au renouvellement de leur demande d'asile et délivre les autorisations provisoires.

11-7 **Personnes en séjour**

On dénombre 27 (27) personnes en séjour dans notre commune, soit 13 hommes, 13 femmes et 1 enfant.

11-8 **Chiens**

Lors du recensement, il a été dénombré 178 (184) chiens.

XII. POLICE, SDIS ET PROTECTION CIVILE

12-1 Le rapport de Sécurité Riviera est consultable sur le site : www.securite-riviera.ch.

XIII. ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

13-1 Les pages 36 et suivantes des annexes au présent rapport résument les activités de l'Association scolaire intercommunale en 2017, dont celles du service d'animation jeunesse du Cercle de Corsier (EGZEKO).

Le rapport annuel 2017 de la Direction des écoles est consultable sur le site www.epscorsier.ch/vie-scolaire/vie-etablissement/rapports-annuels

XIV. ONDINE

14-1 Le rapport annuel d'Ondine et les comptes 2017 sont présentés dès la page 25 des annexes au présent rapport.

XV. PRESENTATION DES COMPTES COMMUNAUX

En complément aux commentaires figurant dans la brochure des comptes annexée, la Municipalité tient à apporter les appréciations suivantes :

15-1 **Généralités**

L'année 2017 se clôture, du point de vue financier, de manière tout à fait satisfaisante.

La plupart des charges ont été bien maîtrisées et aucun écart significatif n'est à relever entre les dépenses prévues et effectives.

Le résultat 2017 a permis de virer à la réserve pour investissements futurs un montant global de CHF 1'150'000.00. Le solde a été quant à lui entièrement porté en augmentation du compte Capital.

15-2 **Comparaison avec le budget 2017 et les comptes 2016**

La comparaison entre les comptes 2017 et le budget 2017, ainsi que les comptes 2016, est notamment présentée de manière condensée à la page 5 de la brochure des comptes. Les commentaires figurant sur les pages paires du document permettent de mieux comprendre les raisons des différences constatées.

15-3 **Analyse des comptes 2017 – Quelques commentaires**

Il semble utile d'apporter les quelques compléments suivants à la lecture des comptes 2017 :

Le dicastère « Administration » fait apparaître un coût net de CHF 2'088'437.45, ce qui est inférieur de quelque CHF 170'000.00 au budget 2017.

Le dicastère « Finances » présente un excédent positif de CHF 8'493'909.57, ce qui est nettement inférieur au résultat attendu (CHF 9'187'500.00). La bonne maîtrise des autres rubriques a annihilé ce manque de recettes conséquent.

Le dicastère « Domaines et Bâtiments » fait apparaître un surplus de recettes de CHF 1'206'494.49. Il est utile de relever une nouvelle fois cette excellente rentabilité (en partie due à l'absence de dette liée aux immeubles), laquelle doit notamment être prise en considération dans les projets de rénovation du parc immobilier de la commune.

Le dicastère « Travaux » clôture avec un excédent de charges de CHF 1'235'415.10. Ce résultat est inférieur au montant prévu au budget 2017. La mise en application du règlement communal sur la gestion des déchets trouve également la plupart de ses effets (en dehors des mesures sociales) dans ce chapitre.

Le dicastère « Instruction publique et cultes » dégage une charge nette de CHF 1'959'136.85, résultat conforme au budget 2017.

Le dicastère « Police et Sécurité » boucle sur un excédent de charges de CHF 913'640.46, ce qui est inférieur aux prévisions.

Le dicastère « Œuvres sociales » laisse apparaître un coût global de CHF 3'474'050.50 et inclut pour plus de 2,3 millions de francs des charges liées à la facture sociale cantonale, ce qui est comparable aux comptes 2016.

15-4 **Appréciation générale des comptes de résultat**

La Commune de Corsier voit une nouvelle fois ses comptes se clôturer sur un résultat bénéficiaire. Il est par ailleurs intéressant de constater une grande stabilité générale entre les comptes 2016 et 2017. Cela permet de conserver un regard positif et confiant sur l'avenir financier de la Commune.

15-5 **Proposition de boucllement**

Au vu de l'excédent de recettes de cet exercice, il a été décidé d'attribuer le bénéfice de CHF 29'723.70 au Capital, lequel se voit porté à hauteur de CHF 1'111'784.75.

15-6 **Détermination du Cash-flow**

La page 44 de la brochure des comptes présente la détermination du Cash-flow de l'exercice 2017. Dans ce document, la politique d'amortissement ainsi que d'attribution et de dissolution des réserves est détaillée.

15-7 **Flux de Fonds**

La page 45 de la brochure des comptes présente la reconstitution de la variation de la trésorerie en partant du Cash-flow. La politique d'investissement et de financement s'y trouve explicitée.

15-8 **Bilan**

Comme déjà relevé, suite à l'enregistrement de l'excédent de recettes de l'exercice 2017, le Bilan fait apparaître au Passif un Capital de CHF 1'111'784.75.

15-9 **Endettement**

Grâce aux conditions proposées sur le marché de l'emprunt de capitaux, il a été possible de limiter fortement les coûts liés aux dettes contractés durant l'année, d'où un montant nettement inférieur aux prévisions pour les charges d'intérêts (compte no 3220.00, section 220). Au 31 décembre 2017, la commune présente un endettement financier net d'environ CHF 3'900'000.00.

15-10 **Réserves**

Les réserves de la commune sont présentées à la page 53 laquelle permet, outre l'identification des réserves affectées, de visualiser la part des réserves bloquée dans des préavis adoptés et ouverts ainsi que la part de réserves « libre » pour des projets à venir. Parallèlement, il semble utile de préciser que l'entier du montant des réserves n'est pas disponible sous forme de liquidités. Ceci est dû au principe retenu de ne pas recourir systématiquement à l'endettement lors de la recherche de financement de projets d'investissement communaux, mais d'utiliser en priorité les liquidités disponibles, quelle que soit leur origine.

15-11 **Préavis clôturés en 2017**

Le tableau ci-dessous présente de manière résumée les divers préavis bouclés au cours de l'exercice écoulé, les montants alloués, le total effectivement dépensé et la différence éventuelle.

<i>Préavis</i>	<i>Résumé du titre du préavis</i>	<i>Décision du</i>	<i>Total alloué</i>	<i>Total effectif</i>	<i>Différence</i>
07/2015	Collecteur EC En Grenivaz	23.09.2013	100'000.00	104'165.95	+ 4'165.95
09/2015	Rempl. EC jardins comun.	28.10.2013	132'000.00	120'232.45	- 11'767.55
19/2016	Eco-point de la Planie	08.09.2014	162'000.00	160'763.10	- 1'236.90

15-12 **Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2017**

Le rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2017 est joint au présent document.

XVI. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous nous plaignons à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil tout au long de l'année et nous le remercions de son appui.

Nos remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées dans les sociétés corses, ainsi qu'au personnel communal toujours autant sollicité par le volume des tâches à accomplir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Corsier-sur-Vecy

- vu le présent préavis sur la gestion et les comptes pour l'année 2017
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée de rapporter sur ces objets

d é c i d e

- a) d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2017 tels que présentés ;
- b) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité
le syndic le secrétaire
F. Bruh B. Demierre



Table des matières

I.	Généralités	page 1
II.	Conseil communal	page 1
III.	Votations, élections	page 3
IV.	Municipalité	page 4
V.	Municipalité, activité en 2017	page 5
VI.	Personnel communal	page 6
VII.	Affaires sociales	page 7
VIII.	Territoire, bâtiments, transports & Développement durable	page 8
IX.	Voirie	page 10
X.	Travaux	page 12
XI.	Office de la Population	page 12
XII.	Police, SDIS et Protection civile	page 13
XIII.	Association scolaire intercommunale	page 13
XIV.	Ondine – Service d'accueil extrascolaire	page 13
XV.	Présentation des comptes communaux	page 13
XVI.	Conclusions	page 16

